

NOTICE D'ENTRETIEN ET GARANTIE DES PORTES COULISSANTES

A. Composants :

Ce kit est composé de :

- ✓ 1 Panneau de porte coulissante.

Précautions:

- *Ces produits finis sont fragiles et ne doivent pas être stockés dans un endroit humide et non ventilé.*
- *Ne pas déballer les produits avant la mise en œuvre, ils craignent les coups, les rayures et l'eau.*
- *Les stocker loin des zones de travaux intérieurs (plâtre, enduits, carrelages, revêtement de sol, etc.).*

B. Entretien :

- ✓ L'utilisation de produit chimique non adapté au nettoyage du bloc-porte et en particulier des faces de la porte peut laisser des traces visibles. Utiliser exclusivement un chiffon sec ou légèrement humidifié avec de l'eau pour nettoyer la poussière.

C. Garantie : 2 ans

Ce que couvre la garantie :

Notre garantie se limite à l'échange du produit ou composant tel que fourni initialement. Le ou les éléments défectueux feront l'objet d'un avoir ou seront mis à disposition, en fourniture seule, non posés.

Une réclamation n'est prise en compte qu'à réception des 4 éléments suivants :

- Un résumé décrivant le problème rencontré (préciser si la pose et les réglages ont été faits par un professionnel ou le client + ses coordonnées),
- Une ou plusieurs photos illustrant le problème rencontré (dont une du produit dans son ensemble),
- Une copie de la facture d'achat,
- Les n° de série inscrits sur le chant de l'ouvrant.

Les réclamations des défauts de laque (points, enfoncements...) ne seront admises que si le défaut est supérieur à deux millimètres de diamètre et que si peut être détecté à une distance d'un mètre en ligne droite.

Ce qu'elle ne couvre pas : Les mauvaises conditions d'utilisation (claquement de portes, secousses soudains de la poignée, coups à la porte, etc.), d'entretien, usure (la perte de laque dans les surfaces rainurées ou dans les bords doit être compris comme une usure naturel de la porte), les conséquences d'un manque de réglage, d'une pose non-conforme ou ne respectant pas nos prescriptions de stockage et d'emplois ci-dessus énoncées. Les défauts de laque qui ne répondent pas aux exigences susmentionnées sont considérés comme caractéristiques de la porte.

Elle ne prend pas en compte les autres frais : dépose, pose, ragréage, transport, quincaillerie et accessoires, ni la finition.